

Edito :

L'Espace Campus France de Bratislava, en partenariat avec l'Espace Campus France Prague et son antenne de Brno, ont le plaisir de vous présenter leur lettre d'information d'Octobre 2013.

Dans ce numéro, nous consacrons notre dossier au fonctionnement des filières professionnelles.

Pour toute information complémentaire vous pouvez écrire à l'adresse etudier_en_france@france.sk. Vous trouverez tous les numéros d'*Etudier en France* à l'adresse suivante <http://ifb.ambafrance-sk.org/Lettre-d-information-Etudier-en>.

Sommaire

1. Actualités p.1
2. Bourses p.3
3. Focus p.5
4. Dossier p.6

Rédacteurs

Yann-Maël Bideau
et Sophie Dauzet

Contacts

etudier_en_france@france.sk

Téléchargement

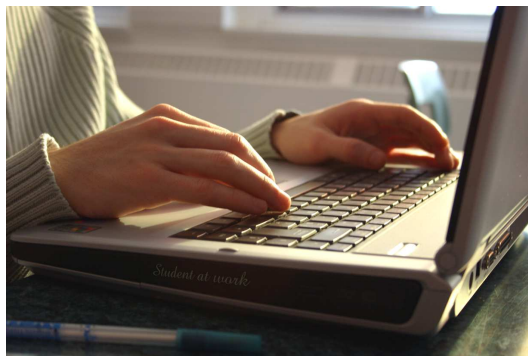
<http://ifb.ambafrance-sk.org/Lettre-d-information-Etudier-en>

Prochain numéro

Décembre 2013



1. ACTUALITES



► Jobaviz

Vous êtes à la recherche d'un emploi pour financer vos études en France ? Un nouveau service est disponible pour les étudiants : Jobaviz. Ce service est proposé gratuitement en ligne par les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

Jobaviz dispose d'un module de recherche par : zone géographique, type d'offre, type de contrat et type d'employeur qui vous permet de bien cibler votre recherche d'emploi en fonction de vos critères. Chaque offre d'emploi est validée par le CROUS avant d'être mise en ligne.

Vous trouverez également sur Jobaviz des "fiches métiers" d'emplois étudiants, réparties par domaine d'activité afin de mieux connaître les métiers qui vous intéressent et obtenir des conseils pour rédiger vos CV et lettres de motivation.

Pour chercher un emploi étudiant : <http://www.jobaviz.fr/>



► Campus France Slovaquie au salon Akadémia & Vapac

Campus France Slovaquie était présent à l'occasion de la 17^{ème} édition du salon «Akademia & Vapac» qui a eu lieu du 8 au 10 Octobre 2013 dans le hall d'exposition «Aegon NTC Arena» de Bratislava. Campus France a animé un espace d'informations et de conseils pour renseigner les lycéens et étudiants. De nombreux visiteurs ont montré leur enthousiasme et leur intérêt pour les études en France.

Le salon «Akademia & Vapac» est un événement annuel incontournable pour tous les lycéens et étudiants qui cherchent à s'informer sur l'enseignement supérieur et la formation continue en Slovaquie ou à l'étranger. Pour plus d'informations : <http://www.akademiavapac.sk/sk/>

► Point sur le montant des droits d'inscription pour la rentrée universitaire

Le montant des droits d'inscription pour la rentrée universitaire 2013 passe à :

- 183 euros pour les diplômes conduisant au grade de licence (181 euros en 2012),
- 254 euros pour les diplômes conduisant au grade de master (250 euros en 2012),
- 388 euros pour une inscription en doctorat (contre 380 euros en 2012).

Par ailleurs, le montant de la cotisation annuelle au régime d'assurance maladie des étudiants pour l'année universitaire 2013-2014 est de 211 euros.

Retrouvez ici un tableau précisant le montant exact des droits d'inscription pour chaque diplôme :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20195/frais-d-inscription-pour-la-rentree-universitaire-2012.html>

2. BOURSES :

► Les Bourses du Gouvernement Français

L'Institut français de Slovaquie offre aux étudiants de nationalité slovaque la possibilité d'obtenir une bourse du Gouvernement français pour :

- effectuer un master 2 (deuxième année de Master) pour les étudiants désirant faire une année d'étude en France. Et ce, grâce aux bourses de master 2 ou aux bourses cofinancées par des entreprises (bourses Gefco ou Colas),
- réaliser un doctorat en cotutelle dans tous les domaines scientifiques. Ces bourses sont réservées aux jeunes chercheurs désirant effectuer leur thèse à la fois en France et dans leur pays,
- faire un stage de recherche en France pour les étudiants doctorants.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 1^{er} mars 2014 pour l'année universitaire 2014/2015.

Les modalités de candidature et le processus de sélection sont expliqués en détails sur le site de l'Institut français de Slovaquie : <http://ifb.ambafrance-sk.org/-Bourses->

► Programme Copernic

Le Programme Copernic est un programme de formation au management et au monde contemporain destiné à de jeunes diplômés (Bac + 5) des universités, en particulier scientifiques et techniques, des pays d'Europe centrale et orientale.

Les "Coperniciens" reçoivent 450 heures d'enseignement obligatoire au sein des écoles partenaires situées à Paris pendant une durée de 6 mois (octobre à mars) suivie d'une durée de 6 mois de stage.

Montant de la bourse : 760 € par mois (pendant 12 mois) + droits d'inscription et de scolarité + sécurité sociale + aides matérielles.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'Institut français de Slovaquie et à remettre en mars 2014 pour un début de formation en octobre 2014. Pour en savoir plus sur les bourses du gouvernement français et le programme Copernic : <http://ifb.ambafrance-sk.org/Programme-COPERNIC>



► Bourses d'excellence "Eiffel" (volets Master et Doctorat) du ministère français des Affaires étrangères et européennes

La bourse d'excellence Eiffel (volet Master) d'un montant de 1181 € par mois, financée par le ministère français des Affaires étrangères et européennes, peut être accordée aux meilleurs étudiants étrangers, proposés par l'établissement d'accueil en France. Sa durée est limitée selon la nature du diplôme préparé.

Attention ! Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 8 janvier 2014.

Pour plus d'informations : <http://www.campusfrance.org/fr/eiffel>

<http://ifb.ambafrance-sk.org/Bourses-d-excellences-Eiffel>

► Aide au logement

Les étudiants étrangers en France peuvent faire une demande d'aide au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de leur département de résidence. Le montant de ces aides dépend des ressources imposables perçues en France ou à l'étranger au cours de l'année précédente, de la nature du logement et du montant du loyer.

La CAF de Paris a communiqué récemment sur le montant maximal de cette aide pour l'année 2013 :

Montant d'aide maximale versée pour un logement à un étudiant sans ressources personnelles

Dans un logement privé

Etudiants boursiers	Etudiants non boursiers :
Plancher de ressources : 6000€/an	Plancher de ressources : 7500€/an
Paris : 257,54€/mois	Paris : 209,25€

En résidence universitaire, CROUS et Foyers

Etudiants boursiers	Etudiant non boursier
Plancher de ressources : 4900€ /an	Plancher de ressources : 5800€ /an
Chambre CROUS : 56,67€ /mois	Chambre CROUS : 37,91€
Chambre CROUS rénovée ou autre résidence (Foyers et CIUP) : 115,13€ /mois	Chambre CROUS rénovée ou autre résidence : 93,86€
Studio CROUS : Variable selon montant du loyer	Studio CROUS : Variable selon montant du loyer

3. FOCUS : LES CHECK-LISTS D'ARRIVEE CAMPUS FRANCE



Arriver en France n'est pas tout, encore faut-il s'y être préparé ! Pour éviter de se perdre dans les nombreuses démarches administratives à enclencher, les dossiers à remplir, les inscriptions à vérifier, et autres procédures, Campus France a mis au point des « check-lists » qui correspondent aux différentes étapes de votre départ puis de votre arrivée en France.

Grâce à ces fiches, vous pourrez vous faire une idée des démarches qui vous attendent et préparer au mieux votre arrivée. Vous saurez quel moment est le plus opportun pour ouvrir votre compte en banque, faire votre demande d'aide au logement ou procéder à votre inscription administrative dans votre établissement par exemple.

Les fiches « Un mois avant le départ », « Une semaine avant le départ », « Le jour de l'arrivée », « Pendant la première semaine », « Pendant le premier mois », « Tout au long du séjour » sont disponibles en libre accès sur le site internet Campus France pour vous aider à préparer au mieux votre rentrée.

Pour consulter les fiches : <http://www.campusfrance.org/fr/dossier/arriver-en-france-la-check-list>

4. DOSSIER : LE FONCTIONNEMENT DES FILIERES COURTES PROFESSIONNELLES : BTS, DUT ET LICENCE PRO



Vous souhaitez être formé à un métier ? Entrer dans la vie active rapidement ? Etre encadré par des professionnels ? Il existe, en France, de nombreuses **formations orientées vers les besoins de l'entreprise** qui permettent une **bonne insertion professionnelle**.

En tant qu'étudiant étranger ressortissant d'un pays de l'Union européenne, ces formations vous sont ouvertes ! En première année vous devrez utiliser le dispositif obligatoire de pré-inscription en ligne "Admission post-bac" (APB), comme l'ensemble des étudiants français. Au-delà de la première année, prenez contact avec le ou les établissements de votre choix directement !

1. BTS et DUT : Objectif bac+2

► Définition des formations :

Le Brevet de Technicien Supérieur ou BTS est un diplôme qui se prépare en 2 ans après l'obtention du baccalauréat au sein d'un lycée. Il s'adresse à des jeunes qui ont une idée précise de l'activité qu'ils veulent exercer et qui visent une insertion professionnelle rapide.

Les étudiants, souvent issus d'un baccalauréat technologique, ont **le choix parmi 132 spécialités** dans les domaines tertiaire, industriel ou agricole. Vous trouverez ici la liste de plus de **500 BTS classés par secteur d'activités** : agriculture, commerce, hôtellerie, santé, travail du bois etc. : <http://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/les-bts-en-fiches.html>.

Le DUT ou Diplôme Universitaire de Technologie est un diplôme qui se prépare en 2 ans après le baccalauréat au sein d'un IUT (Institut Universitaire de Technologie). Il s'adresse à des bacheliers qui souhaitent suivre une formation encadrée dans un domaine professionnel large.

Les élèves étudient une **spécialité professionnelle parmi 44 spécialités** dans un domaine professionnel assez large qui permet de s'adapter à une famille d'emplois. Ils acquièrent des compétences professionnelles multiples et une bonne culture générale. Le DUT vise à préparer aux **fonctions d'encadrement technique et professionnel** dans certains secteurs de la production, de la recherche appliquée et des services. Vous trouverez ici la liste de tous les DUT en fiches : <http://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/les-dut-en-fiches.html>

► Admission :

Au cours de votre année de terminale, il faut vous rendre sur le site internet d'**Admission PostBac (APB)** et **entrer une liste de vœux** correspondant aux formations que vous souhaitez intégrer. Vous trouverez ci-dessous **un lien vers le guide du candidat européen** pour suivre cette procédure APB.

http://www.admission-postbac.fr/site/guide_2013/Guide_du_candidat_euro_2013.pdf

Après l'obtention de votre baccalauréat, un jury examinera votre dossier scolaire ainsi que les résultats que vous avez obtenu à votre épreuve de baccalauréat. Ensuite, vous serez éventuellement convié à un entretien individuel en vue de votre admission.

► Comment se déroule la formation ?



Le **rythme d'apprentissage est important**, de 30 à 40 heures de cours par semaine. De plus **l'assiduité** fait partie intégrante de l'obtention du diplôme. Ainsi, le BTS et le DUT demande de la **rigueur** et de **l'organisation personnelle**. Cependant, les étudiants bénéficient d'un **meilleur encadrement** qu'en filière universitaire, ils ont: des travaux pratiques, des

contrôles continus, des modules d'aide à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études. Le planning hebdomadaire est découpé entre des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques, du travail personnel et des projets à la maison.

Ces diplômes peuvent se préparer de différentes façons :

- soit par la **voie classique**, en effectuant de nombreux **stages** en entreprise : stage de 8 à 16 semaines en BTS et de 10 semaines au moins en DUT.
- soit en **apprentissage** : c'est-à-dire en alternant des périodes de formation et une activité salariée en entreprise, ce qu'on appelle l'**alternance**.

Dans tous les cas **le dialogue avec l'entreprise est primordial dans le cursus** et plus de la moitié des enseignants sont des professionnels ayant un savoir-faire à transmettre.

Comme tout étudiant, les élèves ont accès aux bourses de l'enseignement supérieur, au logement du CROUS et au restaurant universitaire.

► **Que faire après un BTS ou un DUT ?**



Le BTS et le DUT **permettent une entrée directe dans la vie active**, suite à leur formation les étudiants sont opérationnels et sont généralement appréciés des recruteurs. Cependant l'insertion professionnelle est meilleure pour certaines spécialités, notamment industrielles et commerciales.

Ces diplômes permettent aussi de continuer ses études et notamment le DUT pour lequel 80% des diplômés poursuivent leurs études. En 2 ans, l'étudiant obtient 120 crédits ECTS qui lui ouvrent les portes de nombreuses formations :

- les licences professionnelles qui constituent le diplôme le plus adapté.
- les licences généralistes,

- les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur ont mis en place des admissions parallèles à bac + 2. Cependant, le nombre de places ouvertes est variable selon les écoles.

Dans tous les cas l'admission repose sur la cohérence du parcours avec la formation visée et aussi sur la qualité du dossier.

2. La licence professionnelle : objectif bac +3



La licence professionnelle ou « licence pro » est une année de spécialisation après un bac + 2, elle se prépare au sein **d'universités, de lycées ou de CFA** (centres de formation des apprentis). **La formation vise à favoriser l'insertion professionnelle en préparant un métier, une spécialité, dans un secteur précis.**

Il existe **plus de 2000 licences professionnelles réparties dans des secteurs très variés.** Les licences professionnelles sont créées en partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles afin que la **formation coïncide aux réels besoins du marché.** Vous trouverez ici un guide des licences professionnelles par secteur : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Filieres-d-etudes/Les-licences-professionnelles/Les-licences-pro-par-secteur>

La licence professionnelle n'a pas grand-chose à voir avec la licence classique qui destine plutôt à une poursuite d'études en master. L'enseignement est également organisé différemment comme nous allons le voir ci-après.

► Admission

Pour rejoindre une licence professionnelle, l'étudiant devra retirer un dossier d'inscription à partir du mois de mars de l'année précédente.

Les licences professionnelles **sont destinées à des étudiants qui souhaitent acquérir un niveau de qualification supérieur, une spécialisation plus fine** dans un domaine proche du leur **ou une double**

compétence. Ces étudiants sont des titulaires d'un bac+2 : DUT, BTS, L2 ou sont des professionnels qui sont en formation continue.

Selon la licence choisie, l'admission est plus ou moins difficile, certaines licences professionnelles n'acceptent que 10% des dossiers par manque de places alors que d'autres sont plus souples. Néanmoins **l'admission reste toujours sélective** et repose sur plusieurs critères : **examen du dossier, entretien de motivation, expériences professionnelles et cohérence du projet professionnel.**

► Comment se déroule la formation ?



Là encore, **le rythme est soutenu !** En licence pro, les promotions comptent entre une dizaine et une trentaine d'étudiants, les professeurs sont très présents et **l'assiduité** des étudiants est contrôlée. Près de la moitié des enseignements se déroulent en **laboratoire**. Un certain nombre de cours sont assurés par des **intervenants professionnels** ou sont complétés par des **visites d'entreprises**. Le cursus inclut aussi **un stage long**, de douze à dix-huit semaines et un projet tutoré, c'est-à-dire encadré par un enseignant tout au long de l'année.

L'année est organisée en 2 semestres avec deux possibilités :

- soit étudier à **plein temps** avec environ 500 heures d'enseignements auxquelles viennent s'ajouter 150 heures de projet sous tutorat. 12 à 20 semaines de stage complètent le tout.

- soit en **alternance** avec un rythme très variable en fonction des formations : 1 mois en cours, 1 mois en entreprise, 1 semaine en cours, 3 semaines en entreprise...

Le contrôle des connaissances et la validation des unités d'enseignement semestriel prennent la forme d'un **contrôle continu ou d'un examen final**. Le **projet sous tutorat et les stages** en entreprise font l'objet d'un rapport et d'une soutenance à l'oral.

La licence professionnelle a la même valeur quel que soit l'établissement universitaire qui la délivre. Le grade de licence est conféré à ses titulaires et attribut 60 crédits de formation ECTS.

► Que faire après une licence professionnelle ?



Se lancer sur le marché du travail ! Les détenteurs d'une licence pro sont bien perçus des recruteurs et **s'insèrent sans difficulté** car leur formation colle au plus près à la réalité du monde du travail.

L'objectif est l'insertion professionnelle à des **postes de cadre intermédiaire** (entre le niveau technicien supérieur et le niveau ingénieur - cadre supérieur). Ces diplômes répondent aux besoins des employeurs et s'implantent souvent en fonction du tissu économique local.

Seul un petit nombre de diplômés de licence professionnelle s'engage dans la poursuite d'études : en master ou en choisissant une autre licence pro, voire une licence générale...

Nous contacter :

www.slovaquie.campusfrance.org



Sophie DAUZET

Chargée de Mission Coopération Universitaire
Ambassade de France en Slovaquie
Sedlárska 7
812 83 Bratislava
+421 2 59 34 77 42
sophie.dauzet@diplomatie.gouv.fr



Barbara SILHAN

Responsable de l'Espace Campus France à Prague
Stěpanska 35
111 21 Prague 1
221 401 050/058
prague@campusfrance.org

Yann-Maël BIDEAU

Responsable de l'Antenne Campus France à Brno
Alliance française
Moravské náměstí 15
602 00 Brno
549 493 075
brno@campusfrance.org